

Par **Baya Kanane** 25 août 2016

Sauvegarde du patrimoine.

Sauvons l'église !



*L'église Notre-Dame de la Nativité de la Vierge
a besoin de vous.*

Au centre bourg, il est un édifice construit au XII^e siècle et agrandie au XV^e siècle qui mérite le détour.

Mauricette Charbonnel, gardienne des clés depuis une dizaine d'années n'hésite pas à ouvrir les portes de l'église Notre-Dame de la Nativité de la Vierge, aussi appelée église Sainte-Anne à tous les marcheurs, randonneurs ou simple amoureux du patrimoine qui lui en font la demande.

L'édifice qui accueille de nombreuses manifestations et est beaucoup visité a déjà fait l'objet de travaux.

L'église, mémoire historique « Un premier travail a été effectué et financé par la mairie pour qu'il n'y ait plus de grosses fuites dans la toiture. 200 tuiles ont été remplacées, les noues, les gouttières entre deux pans de toit ont été nettoyées », explique Jean-François Milard, trésorier de l'association.

Pour aller plus loin et permettre de financer des travaux plus importants, des habitants du village ont décidé de créer une association. « L'association a été créée pour récolter des fonds, pour permettre de financer des travaux de préservation du patrimoine de Sermaise, promouvoir et protéger les édifices remarquables, qui sont la mémoire historique de notre village.

Dans un premier temps, c'est de l'église de Sermaise qu'il faut s'occuper », ajoute Jean-François Milard. « Nous avons déposé les statuts de l'association " Sauvons Le Patrimoine de Sermaise " en juin. Le bureau est composé de trois personnes, une présidente, un trésorier et une secrétaire Gwendoline Myran. De plus, nous avons 4 membres actifs.

Cette association a été créée pour rénover le toit de notre église. De nombreuses infiltrations détériorent la charpente et les murs. Il est urgent de la mettre hors d'eau », explique la présidente Isabelle Daviot. De gros travaux tels que la reprise de maçonnerie, le remplacement de poutres et de l'ensemble des lattes et des tuiles sont aussi à prévoir.

Le coût total estimé suite à l'étude d'un architecte des bâtiments de France est de 450000 euros.

« Tout cela nécessite beaucoup d'argent. D'où la demande de convention tripartite, en cours, demandée à la Fondation du Patrimoine. Cette convention associera le patrimoine, la mairie et notre association. Nous allons agir par trois tranches de 150000 euros », précise Isabelle Daviot.

Tous les dons seront bienvenus pour aider à sauver l'église. L'association prévoit d'organiser des manifestations, des concerts, des expositions, pour aider à la collecte des dons.

« Nous serons présents au forum des associations qui se déroulera le 3 septembre de 9h à 12h30 et de 14h à 18h à la Grange. Nous proposerons des bulletins d'adhésion pour ceux qui souhaitent devenir membre de cette association. Autrement un don en mairie est possible. La mairie étant notre siège social. Un reçu fiscal sera délivré à nos bienfaiteurs. Il n'y a aucune limite dans le temps pour donner ! Le plus tôt sera le mieux », conclut la présidente.

Baya Kanane.